

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**PROPOSITIONS DE PROGRAMME ET BUDGET POUR L'EXERCICE
2012**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
VUE D'ENSEMBLE	1
I. CADRE AXÉ SUR LES RÉSULTATS	2
Priorités stratégiques	2
Priorité 1: introduction d'un cadre axé sur les résultats aligné sur le cadre stratégique de l'OIT pour 2010-15	
Priorité 2: renforcement du rôle de gouvernance du Conseil du Centre	
Priorité 3: diversification de la base de financement et extension de la portée	
Priorité 4: réforme des procédures opérationnelles et administratives internes	
Priorité 5: mise à niveau des infrastructures du campus	
Résultats	3
Résultat 1: La formation pertinente et efficace renforce la capacité institutionnelle des mandants de l'OIT à contribuer efficacement aux programmes par pays de promotion du travail décent et à relever les défis liés au développement.....	3
Résultat 2: Les décideurs politiques font connaissance avec et sont sensibilisés aux normes internationales du travail, au tripartisme, aux valeurs, politiques et outils de l'OIT	5
Résultat 3: Toutes les ressources du Centre sont utilisées de manière efficace et efficiente	6
II. PROPOSITIONS DE RECETTES ET DE DÉPENSES POUR L'EXERCICE 2012.....	8
Nouveau modèle de rapport financier	8
III. ANNEXES DOCUMENTAIRES	13
Annexe I: Notes explicatives	13
Annexe II: Tableau synoptique des prévisions budgétaires pour 2011 et 2012	23
Annexe III: Recettes prévues en 2012 par source de financement	24
Annexe IV: Résumé comparatif des ressources en personnel pour 2011 et 2012.....	25
Annexe V: Ressources en personnel par grade et unité organique pour 2012	26

VUE D'ENSEMBLE

1. L'année 2012 sera la première année de mise en œuvre du Plan stratégique axé sur les résultats pour la période 2012-15, présenté à la 73^e session du Conseil (novembre 2011). Par conséquent, les propositions de programme et budget pour l'exercice 2012 adoptent un nouveau format, qui combine la présentation des cibles à atteindre en 2012 sous chaque indicateur et les propositions financières et budgétaires pour 2012.
2. Ces dernières années, le Centre a adapté ses processus opérationnels afin d'assurer sa viabilité dans un environnement international caractérisé par l'austérité fiscale et la réduction des budgets de développement. Jusqu'ici, il est parvenu à maintenir sa stabilité financière en diversifiant et en étendant ses programmes et sa base de financement.
3. Le financement des programmes du Centre continuera d'être un défi en 2012, une réduction ultérieure des ressources non réservées étant attendue. En outre, 2012 sera la première année de l'exercice biennal de l'OIT, au cours de laquelle la planification des activités conjointes avec les unités et programmes du BIT ralentit traditionnellement. Par conséquent, la génération de nouvelles recettes et l'utilisation efficiente des ressources existantes resteront une priorité pour l'équipe de direction tout au long de 2012.
4. Améliorer la collaboration avec l'OIT sera également une priorité en 2012. Les principaux domaines de collaboration envisagés sont: a) la participation active du Centre à la révision périodique des plans de travail axés sur les résultats; b) le développement de nouveaux programmes et outils de formation dans les thèmes prioritaires pour l'Organisation; c) la participation accrue du Centre à la conception et la mise en œuvre du système de connaissances de l'OIT; d) le renforcement du rôle du Centre dans la planification et l'exécution des programmes de perfectionnement et de formation du personnel du BIT; et e) une intégration plus efficace dans la mobilisation des ressources de l'OIT et les partenariats avec les donateurs.
5. Il est proposé d'utiliser en 2012 l'excédent de 1,8 million d'euros réalisé en 2010 pour apporter un soutien aux activités de formation fondamentales et d'investir dans l'avenir du Centre à travers la création d'un Fonds d'innovation, de la modernisation des installations du campus ainsi que de la mise en œuvre d'un programme de contrôle des réformes administratives internes.
6. Les propositions de budget 2012 sont basées sur des hypothèses prudentes et conservatrices qui tiennent compte du manque de flexibilité dans les coûts fixes du Centre ainsi que de l'imprévisibilité de certaines sources de revenus. La mise en œuvre du programme et budget sera étroitement surveillée par l'équipe de direction du Centre, et des ajustements seront apportés, le cas échéant, dans le budget approuvé selon l'évolution de la situation financière.
7. La section I du présent rapport présente le nouveau cadre axé sur les résultats et fournit des détails sur les progrès à faire en relation avec les cinq priorités, ainsi que sur les stratégies, les produits et les cibles pour chacun des trois résultats. La section II présente les propositions de recettes et dépenses pour 2012 et donne des renseignements sur le nouveau modèle de rapport financier. La section III comprend des notes explicatives sur les recettes, les frais de personnel, les frais fixes et variables et une série de tableaux préparés en conformité avec le Règlement financier.

I. CADRE D'ACTION AXÉ SUR LES RÉSULTATS

Priorités stratégiques

8. Le Plan stratégique est articulé autour de cinq priorités stratégiques. Les mesures qui seront prises en 2012 sur chacune de ces cinq priorités sont résumées aux paragraphes suivants.
9. *Priorité 1: introduction d'un cadre axé sur les résultats aligné sur le cadre stratégique de l'OIT pour 2010-15:* un plan stratégique axé sur les résultats pour la période 2012-15 est présenté à la 73^e session du Conseil (novembre 2011). Les propositions de programme et budget pour 2012 sont présentées dans un format axé sur les résultats. Le Centre participe à l'exercice de planification axée sur les résultats de l'OIT pour la période biennale 2012-13. La contribution du Centre à la réalisation des 19 résultats de l'OIT est intégrée dans les critères de mesure.
10. *Priorité 2: renforcement du rôle de gouvernance du Conseil du Centre:* l'introduction de la programmation axée sur les résultats permettra au Conseil de mesurer les progrès et de fournir à la Direction du Centre une orientation stratégique. Un plan de mise en œuvre annuel renforcera la responsabilité de la Direction. Les états financiers et l'audit externe de 2012, qui seront intégralement préparés au format IPSAS, augmenteront la transparence de la gouvernance financière. Un nouveau modèle de rapport financier a été introduit conformément à la recommandation de l'équipe d'examen interne de 2010. Le Bureau de l'audit interne et du contrôle présentera au Conseil un rapport annuel résumant les conclusions et recommandations des audits internes ou enquêtes qu'il aura éventuellement menés. Une révision approfondie du Règlement financier a eu lieu en 2011 afin de l'aligner plus étroitement sur celui de l'OIT et de le mettre à jour afin de refléter l'application des normes IPSAS.
11. *Priorité 3: diversification de la base de financement et extension de la portée:* le Centre mènera les actions suivantes afin de consolider et de diversifier sa base de financement:
 - le rôle et le fonctionnement du Service du développement de programmes et de la coopération régionale (PRODEV) seront revus afin d'assurer une approche plus cohérente et intégrée des stratégies de mobilisation de ressources et de promotion du Centre grâce à une répartition plus claire des attributions et une communication améliorée avec les programmes techniques;
 - des rencontres régulières avec PARDEV - dès 2011 - seront organisées afin d'assurer une collaboration plus systématique entre le Centre et le BIT dans le cadre des partenariats avec les bailleurs de fonds et de la coopération technique;
 - un cycle de rencontres sera organisé avec les représentants des missions permanentes à Genève entre la fin de 2011 et le premier trimestre de 2012 afin de relancer les négociations avec les gouvernements et les institutions partenaires pour augmenter le nombre et le volume des contributions fixes ou programmiques au budget du Centre;
 - des partenariats directs seront recherchés avec des institutions et agences donatrices bilatérales en vue de la collaboration sur les composantes de formation et de développement des capacités de leurs programmes et de leurs stratégies de développement du personnel. Plusieurs partenaires potentiels ont été identifiés à cet effet;
 - le relevé systématique et l'établissement de premiers contacts avec de nouveaux donateurs non étatiques;
 - la révision et la rationalisation des opérations en matière d'appels d'offres;
 - la diversification des modalités et des langues de formation, y compris l'élaboration ou l'adaptation de produits de formation pour les mandants italiens, à proposer sur une base pilote en 2012;
 - l'utilisation stratégique des fonds de l'excédent de 2010 pour soutenir les activités de formation répondant aux priorités politiques et/ou proposant des solutions d'apprentissage innovatrices;
 - l'identification d'un certain nombre de nouvelles institutions de formation internationales, régionales ou nationales afin d'atteindre un public plus large et de générer de nouvelles

possibilités d'intégration du travail décent dans l'agenda mondial du développement. Une initiative pilote est en cours, menée avec l'École des cadres du Système des Nations Unies et l'UNITAR. Le développement et l'adaptation de produits de formation dans d'autres langues permettra d'atteindre de nouveaux publics.

12. *Priorité 4: réforme des procédures opérationnelles et administratives internes:* un examen des processus métiers (BPR) a été lancé mi-2011. Il a porté sur la mise à jour et la rationalisation des procédures administratives concernant la collecte, l'enregistrement, la facturation et le suivi des contributions des sponsors et des paiements des participants. Les recommandations principales du BPR seront mises en œuvre en 2012. L'équipe de direction s'engagera dans un processus continu d'identification des possibilités de rationalisation d'autres procédures administratives et/ou de renforcement de l'efficacité au niveau de l'externalisation de contrats, des départs à la retraite de fonctionnaires, de la réforme des règles en matière de voyages et de la collaboration plus étroite avec le BIT dans des domaines tels que les achats.
13. *Priorité 5: mise à niveau des infrastructures du campus:* le Fonds pour l'amélioration du campus a été créé en 2002 pour financer la rénovation des infrastructures. Il consiste en des contributions volontaires des bailleurs de fonds et de la Ville de Turin, ainsi que des sommes prélevées sur l'excédent qui y sont versées de temps en temps. Les propositions de budget pour 2012 prévoient une allocation au Fonds de 650 000 euros provenant de l'excédent de 2010. Ces ressources seront utilisées pour rénover les pavillons Europe et Italy, qui sont les deux plus anciens bâtiments du campus. Les travaux engloberont l'enlèvement de l'amiante, le remplacement du système de climatisation, l'amélioration de l'accessibilité aux personnes invalides, des mesures d'économie d'énergie, la mise à niveau du système de sécurité incendie et le réaménagement des salles de classe.

Résultats

14. Le Plan stratégique propose trois résultats pour la période 2012-15. Ces résultats sont assortis d'indicateurs, et des cibles annuelles sont fixées pour chaque indicateur pour chaque exercice du programme et budget. Cela permettra de mesurer les progrès réalisés sur une base annuelle et, par le biais du rapport de mise en œuvre, d'en faire rapport au Conseil, qui étudiera les raisons pour lesquelles les cibles ont été atteintes ou non. Les objectifs annuels seront ajustés dans chaque exercice de programme et budget, à la lumière de l'expérience et des enseignements tirés.

Résultat 1: La formation pertinente et efficace renforce la capacité institutionnelle des mandants de l'OIT à contribuer efficacement aux programmes par pays de promotion du travail décent et à relever les défis liés au développement.

Stratégie

15. En 2012, le Centre participera à nouveau à la révision des plans de travail axés sur les résultats de l'OIT afin d'améliorer la pertinence de ses activités d'apprentissage et de développement des capacités par rapport aux objectifs et stratégies de l'OIT.
16. En ce qui concerne son programme de cours réguliers et les académies, l'accent sera mis sur le soutien à la participation des mandants de pays dont les priorités du PPTD sont pertinentes, en étroite coordination avec les bureaux extérieurs de l'OIT concernés. Cela exigera un effort systématique de recherche de ressources supplémentaires auprès des bureaux et programmes de l'OIT, des donateurs et des institutions partenaires et des organisations mandantes nationales elles-mêmes.
17. La contribution aux résultats spécifiques de l'OIT et aux priorités des PPTD sera le principal critère pour la hiérarchisation des réponses du Centre aux demandes des mandants. Afin d'encourager et de soutenir ce processus, outre les fonds CTBO régionaux disponibles et les contributions déjà

approuvées des donateurs, des ressources ont été prélevées sur l'excédent de 2010 pour cofinancer des activités répondant aux demandes prioritaires des mandants et des bureaux extérieurs de l'OIT.

18. Le Centre maintiendra et consolidera son programme de formation pour les organisations d'employeurs et de travailleurs, sous la direction respectivement du Comité sur les activités de formation pour les employeurs et du Comité de la formation syndicale. La réduction des ressources non réservées devra être compensée par de nouvelles initiatives de levée de fonds et par la hiérarchisation des actions spécifiques et des apports à financer. Des fonds de l'excédent de 2010 seront alloués pour soutenir les activités des programmes de formation pour les employeurs et les travailleurs.
19. Le Centre s'appuiera sur l'expérience initiale de 2011 pour concevoir et tester des programmes de formation spécifiques visant à: a) renforcer les capacités des mandants tripartites à participer à la conception, la planification et la mise en œuvre des PPTD; et b) évaluer les carences en matière de capacités et concevoir des stratégies de développement des capacités des mandants de l'OIT par le biais de processus participatifs.
20. Plusieurs projets de formation à réaliser en 2012 bénéficient déjà du soutien financier de la Commission européenne, de la Banque mondiale et des gouvernements, entre autres, de l'Italie, de la France, du Brésil, du Portugal, de la Bulgarie et de la Région flamande (Belgique), ainsi que de certains donateurs non étatiques. D'autres initiatives sont en cours pour proposer de nouvelles actions dans le cadre des programmes de partenariat entre l'OIT et les bailleurs de fonds et/ou en réponse à un appel d'offres. Le Centre cherchera la participation active des secteurs techniques du BIT et des bureaux extérieurs de l'OIT pour la planification et la réalisation de ces activités.
21. En 2012, il est proposé d'offrir un programme de développement et de formation consolidé au personnel du BIT, en collaboration avec le Département du développement des ressources humaines. Cela permettra de répondre aux besoins de formation du personnel dans des domaines de haute priorité pour l'Organisation (normes internationales du travail, tripartisme et égalité des genres) et liés à l'emploi tels que la gestion de projets de coopération technique et les compétences de recherche. Cela peut apporter une contribution importante au soutien des efforts globaux déployés par l'OIT pour répondre aux besoins des mandants et promouvoir l'Agenda du travail décent.
22. Les produits et programmes existants seront étendus, et de nouveaux seront développés en relation avec les priorités politiques de l'OIT, notamment la convention (n° 189) sur les travailleurs domestiques, 2011, les conclusions et la résolution de la discussion récurrente sur la protection sociale (sécurité sociale) et les conclusions et la résolution de la discussion générale sur l'administration du travail.¹ Un programme ciblé d'activités sera mis en œuvre, en étroite collaboration avec les régions, pour aider les mandants de certains pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui émergent de la récente crise politique et sociale.

¹ *Compte-rendu provisoire n° 15*, projets de convention et de recommandation concernant le travail décent pour les travailleurs domestiques, 100^e session de la Conférence internationale du Travail, Genève, juin 2011; *compte-rendu provisoire n° 19*, Rapport de la Commission sur l'administration du travail, 100^e session de la Conférence internationale du Travail, Genève, juin 2011; et *compte-rendu provisoire n° 24*, Rapport de la Commission pour la discussion récurrente sur la protection sociale, 100^e session de la Conférence internationale du Travail, Genève, juin 2011.

Indicateur 1.1: Nombre annuel de participants, ventilé par genre, représentant les mandants tripartites par rapport au nombre total de participants.	
Base de référence (2010): 1 346 participants employeurs 1 937 participants travailleurs 1 293 participants venant de ministères du Travail 3 500 autres participants gouvernementaux 40,2 pour cent de femmes	Cible: 1 500 participants employeurs 2 200 participants travailleurs 1 500 participants venant de ministères du Travail 3 500 autres participants gouvernementaux 42 pour cent de femmes
Indicateur 1.2: Utilisation par les participants des connaissances et compétences acquises.	
Base de référence: À établir en 2011.	Cible: 60 pour cent des anciens participants venant de ministères du Travail et d'organisations d'employeurs et de travailleurs répondant aux questionnaires ex-post indiquent que leurs performances se sont améliorées à la suite de la participation à des activités de formation et d'apprentissage du Centre.
Indicateur 1.3: Utilisation par les institutions des connaissances et compétences acquises par les participants.	
Base de référence: À établir en 2012.	Cible: 10 pour cent des anciens participants venant de ministères du Travail et d'organisations d'employeurs et de travailleurs répondant aux questionnaires ex-post indiquent que leurs performances se sont améliorées à la suite de la participation à des activités de formation et d'apprentissage du Centre.
Indicateur 1.4: Volume des revenus générés par les activités de formation liées aux 19 résultats de l'OIT.	
Base de référence (2010): 76 pour cent.	Cible: 78 pour cent des revenus générés par les activités de formation.
Indicateur 1.5: Pourcentage d'activités de formation du Centre conçues et réalisées avec des départements techniques du BIT et des bureaux de l'OIT.	
Base de référence: À établir en 2011.	Cible: 50 pour cent
Indicateur 1.6: Réalisation de programmes de développement et de formation du personnel du BIT.	
Base de référence (2010): 517 membres du personnel.	Cible: 550 membres du personnel.

Résultat 2: Les décideurs politiques font connaissance avec et sont sensibilisés aux normes internationales du travail, au tripartisme, aux valeurs, politiques et outils de l'OIT.

Stratégie

23. De nouvelles initiatives seront lancées afin de diversifier les méthodes de prestation du Centre pour assurer une utilisation plus efficace des ressources et atteindre des publics qui, pour des raisons de temps ou d'argent, ne peuvent pas assister aux cours résidentiels organisés au Centre. Cela impliquera le développement ou l'adaptation, des programmes de formation offerts à travers une combinaison de modalités, y compris l'e-apprentissage autoguidé, l'e-apprentissage assisté par tuteur et collaboratif et l'apprentissage mixte (c'est-à-dire une combinaison de la formation à distance et face à face). Les données actuelles montrent qu'une première expérience d'apprentissage à distance incite à en savoir plus et à participer directement aux activités du Centre.
24. Le Centre étendra et consolidera son réseau de partenariats institutionnels dans le double objectif d'améliorer la cohérence des politiques et la mutualisation des ressources et de créer des possibilités de promouvoir et d'intégrer l'Agenda du travail décent dans l'action des institutions internationales, régionales et nationales. Les initiatives de partenariat cibleront principalement les organismes multilatéraux et régionaux ou les institutions nationales de formation et d'enseignement susceptibles de contribuer à la diffusion et à la personnalisation des approches et outils de l'OIT.

25. Les académies, qui ont vu le jour en 2010 et ont été élargies en 2011, créent un environnement propice à l'émergence de communautés de pratique mondiales sur des questions revêtant un grand intérêt pour l'OIT et l'agenda international du développement. À cette fin, des fonds de l'excédent de 2010 seront utilisés pour appuyer l'organisation des académies.
26. La *Turin School of Development* offre une occasion unique de diffuser les valeurs de l'OIT et des Nations Unies à travers un partenariat institutionnel systématique entre l'OIT, d'autres agences des Nations Unies et des universités. S'il n'est pas proposé d'étendre le portefeuille actuel de cours postuniversitaires et de masters, la possibilité d'offrir différentes versions linguistiques de certains cours en collaboration avec de nouveaux partenaires académiques sera activement étudiée.

Indicateur 2.1: Nombre d'activités de formation organisées en partenariat avec une institution de formation ou académique nationale, régionale ou internationale.	
Base de référence: À établir en 2011.	Cible: 10 pour cent des activités du Centre réalisées en partenariat avec d'autres institutions de formation, de recherche ou académiques.
Indicateur 2.2: Nombre annuel de participants, ventilé par genre, et de jours/participant.	
Base de référence (2010): 13 730 participants 102 365 jours/participant 43,2 pour cent de femmes	Cible: 12 500 participants 100 000 jours/participant 44 pour cent de femmes
Indicateur 2.3: Niveau de satisfaction des participants quant à la qualité de la formation et à sa pertinence pour les objectifs institutionnels, relevé par le biais des questionnaires d'évaluation en fin de cours, des questionnaires ex-post et des commentaires venant du réseau des anciens participants.	
Base de référence (2010): Le score moyen était de 4,4 sur une échelle de 1 à 5.	Cible: Le score moyen obtenu par la qualité globale des activités de formation dans les questionnaires en fin de cours atteint 4,5.

Résultat 3: Toutes les ressources du Centre sont utilisées de manière efficace et efficiente

Stratégie

27. Un examen des processus métiers (BPR) réalisé en 2011 avec l'aide de l'OIT a permis d'identifier un certain nombre de domaines d'amélioration des procédures administratives internes. Les recommandations principales du BPR seront mises en œuvre en 2012 afin d'accroître l'efficacité des transactions financières du Centre. Parallèlement, plusieurs procédures de travail internes seront revues et actualisées.
28. L'équipe de direction examinera périodiquement la productivité et la rentabilité du travail des unités organiques. Cet exercice a débuté pour les programmes de formation. Il sera progressivement étendu à toutes les unités d'appui et administratives et pourrait déboucher sur la réorganisation de certaines de ces fonctions.
29. Un registre des risques a été établi. Le Comité de gestion des risques se réunit tous les trimestres pour examiner le registre et prendre les mesures nécessaires.
30. Les fonds alloués au développement des compétences techniques, pédagogiques, linguistiques, managériales, administratives et d'orientation sur le client du personnel du Centre seront augmentés et une évaluation plus systématique des besoins en formation du personnel sera réalisée en 2012.
31. Un programme à moyen terme d'amélioration et de verdissement des installations et services du campus sera développé par le « groupe consultatif sur un campus plus vert », qui conseillera l'équipe de direction sur la planification et la mise en œuvre des différentes actions.

Indicateur 3.1: Renforcer la diversification et la prévisibilité des ressources financières du Centre.	
Base de référence (2008-11): 157 millions d'euros. Base de référence (2010): 2 nouveaux bailleurs de fonds.	Cible: Mobiliser en 2012 un volume global de 40 millions d'euros en contributions directes et recettes propres et conclure des accords avec au moins 2 nouveaux bailleurs de fonds.
Indicateur 3.2: Coût du personnel administratif et d'appui, en pourcentage du coût total du personnel.	
Base de référence (2010): 37 pour cent.	Cible: 36 pour cent.
Indicateur 3.3: Réaction rapide de la Direction aux recommandations prioritaires des audits interne et externe.	
Base de référence: À établir en 2011.	Cible: Toutes les recommandations prioritaires des audits interne ou externe de 2011 font l'objet d'une réaction de la Direction en 2012.
Indicateur 3.4: Investissement dans le développement du personnel en pourcentage de la masse salariale totale.	
Base de référence (2010): 0,3 pour cent	Cible: 0,8 pour cent de la masse salariale
Indicateur 3.5: Meilleur équilibre de genre et meilleure répartition géographique du personnel de la catégorie professionnelle.	
Base de référence (2010): 38 pour cent de femmes 31 pour cent originaires de pays hors Europe	Cible: 40 pour cent de femmes 35 pour cent originaires de pays hors Europe
Indicateur 3.6: Utilisation accrue des installations du Centre, y compris des infrastructures hôtelières, pédagogiques et de conférence.	
Base de référence (2010): Taux d'occupation des chambres: 63 pour cent Taux d'occupation des infrastructures de formation: 58 pour cent	Cible: Taux d'occupation des chambres: 65 pour cent Taux d'occupation des infrastructures de formation: 60 pour cent.
Indicateur 3.7: Qualité des infrastructures hôtelières.	
	Cible: Lancer la procédure de certification auprès des chambres de commerce.
Indicateur 3.8: Statut environnemental du Campus.	
	Cible: Lancer la procédure en vue d'obtenir le drapeau vert.

II. PROPOSITIONS DE RECETTES ET DE DÉPENSES POUR L'EXERCICE 2012

32. Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement financier du Centre, les propositions de recettes et de dépenses pour l'exercice 2012 figurent ci-après. Outre les propositions relatives au Fonds de fonctionnement, on y trouvera des informations sur le Fonds pour l'amélioration du campus, ainsi que pour le nouveau Fonds d'innovation.
33. Les propositions relatives au Fonds de fonctionnement sont divisées en chapitres et postes à l'annexe documentaire I, qui reproduit également les dernières estimations pour 2011 et les résultats réels pour 2010. Les recettes sont subdivisées en contributions volontaires (chapitre I) et recettes propres (chapitre II), et les dépenses (chapitres III-V) sont regroupées en trois catégories distinctes: les frais de personnel, (chapitre III), les frais fixes (chapitre IV) et les frais variables liés au volume d'activités (chapitre V).
34. Les hypothèses suivantes ont servi de base à l'élaboration des propositions de recettes et de dépenses:
- le programme comprend les activités déjà inscrites au calendrier de l'année 2012 pour lesquelles le financement est acquis, ainsi que celles dont les négociations en cours ou imminentes comportent des chances d'aboutissement raisonnables;
 - les activités négociées avec les bailleurs de fonds devraient couvrir leurs frais variables et dégager une contribution adéquate aux frais fixes du Centre;
 - le taux d'inflation moyen en Italie ne devrait pas dépasser 2,5 pour cent.

Nouveau modèle de rapport financier

35. Le format du budget a été adapté afin de tenir compte des recommandations de l'équipe d'examen interne de 2010 et du rapport de la réunion du Bureau du Conseil de septembre 2010.² Conformément à ces recommandations, un nouveau modèle de rapport financier a été introduit, qui sépare les *coûts liés à la formation et connexes* des *coûts administratifs et liés à la gestion* et les *frais fixes* des *frais variables*. L'analyse et les tableaux suivants reflètent ce nouveau modèle de rapport.

TABLEAU 1: RECETTES GÉNÉRÉES PAR LE PROGRAMME, COÛTS LIÉS AU PROGRAMME ET FRAIS VARIABLE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION

	<u>2010</u> <u>Montants</u> <u>réels</u>	<u>2011</u> <u>Budget</u> <u>approuvé</u>	<u>2011</u> <u>Prévisions</u>	<u>2012</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u>
Recettes générées par le programme				
Recettes générées par les activités de formation	24 945	25 600	24 298	25 250
Recettes provenant des publications	804	1 000	1 217	1 100
Utilisation de l'excédent	385	500	500	650
Total	26 134	27 100	26 015	27 000
Frais variable et de personnel sur projet				
Frais de personnel sur projet	3 035	3 390	3 383	3 400
Collaborateurs externes	4 945	5 294	5 000	5 210
Missions	793	849	800	840
Frais liés aux participants	4 793	5 131	4 850	5 060
Livres, matériel didactique et autres fournitures	767	821	790	800
Infrastructures de formation et services hors Turin	803	860	800	830
Autres frais variables	799	855	800	830
Frais liés aux recettes provenant des publications	654	700	700	750
Total	16 589	17 900	17 123	17 720
Contribution aux coûts fixes	9 545	9 200	8 892	9 280
Taux de contribution aux coûts fixes	37%	34%	34%	34%
Coûts liés au programme				
Frais de personnel	7 950	8 377	7 966	8 697
Autres frais directs	454	579	636	495
Frais liés aux installations (70%)	1 593	1 411	1 479	1 395
Frais liés aux technologies de l'information (70%)	985	1 194	1 241	1 192
Total	10 982	11 561	11 322	11 779
Soutien des contributions volontaires et autres recettes	-1 437	-2 361	-2 430	-2 499

² CC 72/1/Add.1.

-
36. Les recettes générées par le programme englobent les recettes générées par les activités de formation, les recettes provenant des publications et l'utilisation de l'excédent présentées à l'annexe documentaire I, postes 20, 21 et 23.
 37. Les frais variable se rapportent aux coûts imputés aux activités et projets de formation exposés à l'annexe documentaire I, postes 50 à 55.
 38. Les frais liés au personnel sur projet ont été intégrés dans les frais variables parce que les besoins dépendent du volume des activités de formation et des projets.
 39. La contribution aux coûts fixes (CFC) est obtenue après avoir déduit les frais variables des recettes générées par le programme. Le taux de CFC (c'est-à-dire la CFC exprimée en pourcentage des recettes générées par le programme) est un indicateur utilisé par les programmes techniques pour mesurer le recouvrement indirect des frais de personnel directement responsable de la commercialisation, de la réalisation et de l'administration des activités, ainsi que la portion des frais généraux fixes (administration, gestion et maintenance) liés à l'utilisation des chambres et des salles de classe.
 40. En 2010, le taux de CFC s'élevait à 37 pour cent, tandis que les estimations pour 2011 et les propositions pour 2012 le ramènent à 34 pour cent. Cette baisse est due au nombre croissant de projets et d'activités de formation réalisés dans le cadre d'appels d'offres, pour lesquels la CFC est moindre.
 41. Une partie des frais de personnel et des frais fixes présentés à l'annexe documentaire I a été clairement identifiée comme des coûts liés au programme. Ceux-ci consistent en les salaires du personnel inscrit au budget ordinaire et en les frais non liés au personnel, tels que les honoraires des consultants, les frais généraux d'exploitation, les missions et représentations nécessaires pour gérer les différents programmes techniques. Une part des frais liés aux installations et aux technologies de l'information, estimée à 70 pour cent, est ajoutée pour la première fois aux coûts liés au programme. Cette imputation sera réexaminée sur la base d'une analyse détaillée des variables et ajustée si nécessaire à l'avenir.
 42. Bien qu'elle fasse partie de la structure organisationnelle du programme de formation, les frais de personnel de l'unité de budgétisation et de rapport des programmes techniques ont été rangés dans la rubrique « gestion et administration » en raison de la nature de soutien administratif de ses fonctions.
 43. En 2010, 1 437 000 euros de contributions volontaires et d'autres recettes ont financé des activités de formation. Les prévisions révisées pour 2011 et les propositions pour 2012 budget envisagent un financement, respectivement, de 2 430 000 euros et de 2 499 000 euros par les contributions volontaires et les autres recettes.
 44. Les frais de gestion et de soutien administratif présentés à l'annexe documentaire I (postes 40 à 47 et 57) et les contributions volontaires et autres recettes, sont exposés au tableau 2.

TABLEAU 2: CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES, AUTRES RECETTES ET FRAIS DE GESTION ET DE SOUTIEN ADMINISTRATIF

	<u>2010</u> <u>Montants</u> <u>réels</u>	<u>2011</u> <u>Budget</u> <u>approuvé</u>	<u>2011</u> <u>Prévisions</u>	<u>2012</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u>
Contributions volontaires et autres recettes				
OIT	2 819	3 116	2 896	3 057
Gouvernement italien	7 850	7 850	7 850	7 850
Gouvernement français	104	100	100	36
Région Piémont	370	400	400	400
Ville de Turin	266	-	-	-
Gouvernement portugais	-	-	250	250
Autres recettes	1 303	1 400	1 200	1 300
Utilisation de l'excédent	248	-	-	350
Total	12 960	12 866	12 696	13 243
Frais de gestion et de soutien administratif				
Frais de personnel	6 539	6 567	6 547	6 934
Consultants	226	223	376	473
Installations (30%)	683	605	634	598
Sécurité	386	390	390	390
Frais généraux d'exploitation	692	780	685	707
Missions et représentation	93	106	102	74
Gouvernance	363	403	220	373
Technologies de l'information (30%)	422	512	532	511
Amortissement des immobilisations	438	590	427	349
Autres frais liés aux autres recettes	256	300	300	300
Total	10 098	10 475	10 213	10 709
Montant des contributions volontaires et des autres recettes disponibles pour les activités de formation	2 862	2 391	2 483	2 534

45. En 2010, 2 862 000 euros de contributions volontaires et autres recettes étaient disponibles pour les activités de formation après recouvrement des frais de gestion et de soutien administratif; ce montant devrait être de 2 483 000 euros en 2011 selon les estimations révisées et de 2 534 000 euros selon les propositions pour 2012.

46. Le résultat en début d'exercice prévu est ventilé comme suit au tableau 3.

TABLEAU 3: RÉSUMÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES

	<u>2010</u> <u>Montants</u> <u>réels</u>	<u>2011</u> <u>Budget</u> <u>approuvé</u>	<u>2011</u> <u>Prévisions</u>	<u>2012</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u>
Total des recettes générées par le programme	26 134	27 100	26 015	27 000
Frais variable et de personnel sur projet	16 589	17 900	17 123	17 720
Contribution aux coûts fixes (CFC)	9 545	9 200	8 892	9 280
Taux de CFC	37%	34%	34%	34%
Total des coûts liés au programme	10 982	11 561	11 322	11 779
Soutien des contributions volontaires et autres recettes	-1 437	-2 361	-2 430	-2 499
Contributions volontaires et autres recettes	12 960	12 866	12 696	13 243
Frais de gestion et de soutien administratif	10 098	10 475	10 213	10 709
Montant des contributions volontaires et des autres recettes disponibles pour les activités de formation	2 862	2 391	2 483	2 534
Total de l'excédent	1 425	30	53	35

Total des recettes	39 094	39 966	38 711	40 243
Total des dépenses	37 669	39 936	38 658	40 208
Total de l'excédent	1 425	30	53	35

47. Les prévisions révisées pour 2011 envisagent un excédent de 53 000 euros, comme indiqué dans le rapport intérimaire sur les activités du Centre en 2011³, tandis que la proposition de budget pour 2012 prévoit un excédent de 35 000 euros.
48. Les estimations budgétaires pour 2012 sont résumées au tableau 4.

TABLEAU 4: FONDS DE FONCTIONNEMENT

		Euros
Recettes		
	Contributions volontaires	11 593 000
	Recettes propres	27 650 000
	Excédent de 2010	1 000 000
	Total des recettes	40 243 000
	Frais de personnel	19 031 000
	Frais fixes	6 557 000
	Frais variables	14 620 000
	Total des dépenses	40 208 000
Excédent d'exploitation prévu		35,000

49. Le solde du Fonds pour l'amélioration du campus s'élève actuellement à 186 000 euros. Au moment de rédiger ce rapport, le Centre n'avait pas encore reçu la contribution de 500 000 euros de la Ville de Turin pour 2010. Si cette contribution est payée en 2011, un montant supplémentaire de 340 000 euros sera versé au Fonds, après déduction des dépenses déjà encourues en 2010 au titre de ce poste. Le projet de budget pour 2012 pour le Fonds pour l'amélioration du campus est reproduit au tableau 5.

TABLEAU 5: FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS

(en milliers d'euros)

<u>Chap.</u>	<u>Poste</u>	<u>Titre</u>	<u>2010</u> <u>Montants</u> <u>réels</u>	<u>2011</u> <u>Prévisions</u>	<u>2012</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u>
Partie A – RECETTES					
I	10	Solde	2 422	186	-
	11	Intérêts	6	1	5
	12	Ville de Turin	-	-	-
	13	Utilisation de l'excédent	-	-	650
		Total chapitre I	2 428	187	655
Partie B - DÉPENSES					
II	20	Maintenance extraordinaire	-	-	-
	21	Améliorations et rénovations	2 242	187	655
		Total chapitre II	2 242	187	655
Excédent			186	-	-

50. Un Fonds d'investissement a été créé en novembre 2006 pour la mise à jour et le développement de programmes et matériels didactiques et d'autres projets afin de renforcer les capacités générales du Centre. Comme prévu, le Centre continuera à utiliser le solde disponible de 400 000 euros jusqu'à la fin de l'année 2011 pour soutenir la validation et la réalisation de nouvelles activités de formation, le renforcement de la fonction d'évaluation et la mise à niveau du système de gestion des données sur le personnel.

³ CC 73/2.

-
- 51.** Un Fonds d'innovation sera créé en 2012 pour soutenir le développement d'approches et de produits de formation innovateurs. Il est proposé de prélever 300 000 euros sur l'excédent de 2010, dont 150 000 euros serviront pour des activités de formation en 2012 (voir annexe documentaire I, poste 23). Le solde de 150 000 euros sera utilisé pour soutenir d'autres innovations en matière de formation et d'apprentissage en 2012. Le projet de budget pour 2012 pour le Fonds d'innovation est reproduit au tableau 6.

TABLEAU 6: FONDS D'INNOVATION

(en milliers d'euros)

<u>Chap.</u>	<u>Poste</u>	<u>Titre</u>	<u>2012</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u>
Partie A – RECETTES			
I	13	Utilisation de l'excédent	150
		Total chapitre I	150
Partie B - DÉPENSES			
II	22	Innovations en matière de formation	150
		Total chapitre II	150
		Excédent	-

- 52. Le Conseil est invité à approuver les propositions de programme et budget pour 2012.**

Point appelant une décision: paragraphe 52.

Turin, 10 octobre 2011

III. ANNEXES DOCUMENTAIRES

Annexe I: Notes explicatives

RECETTES

Poste 10

(Organisation internationale du Travail)

Le programme et budget préliminaire de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice biennal 2012-2013 prévoit un montant total de 8 747 000 dollars des États-Unis au titre de contribution aux frais de fonctionnement du Centre pour la même période. Le montant de 3 057 000 euros (4 373 000 dollars des États-Unis) inscrit au poste 10 des prévisions budgétaires du Centre représente donc la contribution de l'OIT pour l'exercice financier 2012.

Poste 11

(Gouvernement italien)

L'article 1 de l'Accord signé en décembre 1983 par l'OIT et le gouvernement de l'Italie stipule que « le gouvernement italien s'engage à participer au budget du Centre, pour la partie relative aux frais généraux, par une contribution annuelle qui tiendra compte à la fois des besoins du Centre au titre desdits frais généraux et de la contribution annuelle versée par l'Organisation internationale du Travail pour le financement du Centre ». Aux termes de l'article 2 du même Accord, une Commission mixte composée de représentants du Centre et du gouvernement de l'Italie est chargée de « procéder à une évaluation des besoins du Centre au titre de ses frais généraux pour l'année suivante et exprimer un avis sur le montant de la contribution du gouvernement italien au Centre pour l'année en question sur la base des critères établis à l'article 1 de l'Accord... ».

Bien que la Commission mixte doive encore se réunir et fixer la contribution pour 2012, un montant de 7 850 000 euros est prévu, sur la base des contributions historiques reçues de l'Italie pour les frais généraux du Centre.

Poste 12

(Gouvernement français)

Le gouvernement français devrait verser une contribution volontaire en espèces au budget du Centre et prendre en charge le coût de deux jeunes experts français. La contribution s'élève à 36 000 euros.

Poste 13

(Région Piémont)

La Région Piémont devrait verser une contribution volontaire au budget du Centre de 400 000 euros.

Poste 14

(Ville de Turin)

La Ville de Turin a signé avec le Centre un accord aux termes duquel elle s'engage à apporter 500 000 euros pour les quatre années 2009-2012, afin de couvrir le coût du gros entretien qui a été inscrit au budget du Centre. Au vu des contraintes budgétaires auxquelles la Ville de Turin doit faire face, il convient de ne pas prévoir cette recette en 2012.

Poste 15

(Gouvernement portugais)

Le gouvernement portugais a signé avec le Centre un contrat prévoyant des contributions volontaires au budget du Centre de 250 000 euros par an pour les trois années 2011-2013. Ces contributions doivent servir à couvrir les frais d'exploitation du Centre.

Poste 20 (Recettes provenant d'activités spécifiques)

Ce poste se rapporte à toutes les recettes prévues au titre du programme d'activités pour 2012. Le montant est estimé à 25 250 000 euros pour l'exercice.

Un tableau détaillé reflétant les recettes prévues par source de financement est fourni à l'annexe documentaire III.

Poste 21 (Recettes provenant des publications)

Ce poste se rapporte à toutes les recettes prévues au titre des publications et des travaux extérieurs réalisés pour des clients externes en 2012. Le montant estimé s'élève à 1 100 000 euros.

Poste 22 (Autres recettes)

Les recettes prévues au titre de ce poste sont estimées à 1 300 000 euros et se rapportent pour l'essentiel aux intérêts gagnés et aux loyers des locaux et des installations du campus, ainsi qu'à la contribution estimée aux coûts qui sera versée par l'École des cadres du système des Nations Unies et par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice pour l'utilisation des locaux et pour la location des infrastructures hôtelières et pédagogiques.

Poste 23 (Utilisation de l'excédent de 2010)

Conformément à l'article 7, paragraphe 4 du Règlement financier du Centre, la Directrice a décidé de prélever sur l'excédent de 2010 les montants suivants, qui seront dépensés en 2012:

Activités de formation: 500 000 euros.

Fonds d'innovation: 300 000 euros pour promouvoir le développement et la validation de nouvelles méthodologies de la formation et de l'apprentissage, dont 150 000 seront utilisés pour des activités de 2012.

Amélioration des installations du campus: virement de 650 000 euros au Fonds pour l'amélioration du campus.

Mise en œuvre des principales recommandations découlant de l'examen des processus métiers de 2011: 350 000 euros.

Les 1 800 000 euros de l'excédent d'exploitation de 2010 ont été réservés pour les quatre affectations précitées.

FRAIS DE PERSONNEL

Poste 30 (Personnel inscrit au budget ordinaire)

Ce poste se rapporte aux ressources en personnel nécessaires à la conception, à l'exécution et à l'appui technique et administrative du programme d'activités. Les frais de personnel sont estimés à partir d'un coût moyen calculé pour chaque grade dans la catégorie des services organiques et les catégories supérieures et dans la catégorie des services généraux. Le facteur « coût moyen » comprend tous les éléments de coût

prévus dans le Statut du personnel du Centre, ainsi qu'une provision destinée à couvrir le montant des indemnités dues au personnel en cas de cessation de service, tel que le prescrit l'article 13 du Règlement financier du Centre.

Le niveau total des ressources est estimé à 151/02 années de travail pour un coût global de 15 631 000 euros, ventilé comme suit:

	Euros
Catégorie des services organiques et catégories supérieures	7 771 000
Catégorie des services généraux	7 555 000
Frais connexes	305 000
Total	15 631 000

Les ressources en personnel prévues ainsi que le coût correspondant sont détaillés dans les annexes documentaires IV et V.

Catégorie des services organiques et catégories supérieures

Les frais prévisionnels se montent à 7 771 000 euros pour un total de 56/05 années de travail. Une provision a été incluse au titre d'une augmentation prévue de 2,5% des barèmes des traitements en janvier 2012. Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

Grade	Coût standard (basé sur le coût réel) annuel en euros
ADG	255 000
D.2	193 000
D.1	171 000
P.5	158 100
P.4	134 800
P.3	114 500

Catégorie des services généraux

Les frais prévisionnels se montent à 7 555 000 euros pour un total de 94/09 années de travail. Les estimations incluent une provision correspondant à une augmentation de 2,5% en novembre 2012 liée à l'augmentation des barèmes des traitements. Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

Grade	Coût standard (basé sur le coût réel) annuel en euros
G.7	115 200
G.6	101 200
G.5	83 900
G.4	69 900
G.3	58 200

Par ailleurs, sont prévus les frais connexes suivants:

	Euros
Perfectionnement du personnel	160 000
Provision pour augmentation des frais de rapatriement et de déménagement du personnel éligible	62 000
Provision pour augmentation des contributions à la CCPNU	33 000
Heures supplémentaires	14 000
Jeunes experts (financés par le gouvernement français)	11 000
Assurance médicale et autres frais liés au personnel	20 000
Contribution aux frais du Comité du Syndicat du personnel	5 000
Total	305 000

Poste 31

(Personnel sur projet)

Ce poste se rapporte au personnel recruté sous contrat de courte durée, ou de durée déterminée lié à des projets de formation spécifiques d'une durée d'un an ou plus, conformément à l'article 1.2 c) troisième point du Statut du personnel, pour aider temporairement à la mise en œuvre d'une ou plusieurs activités bien définies.

Le niveau total des ressources est estimé à 45/02 années de travail pour un coût global de 3 400 000 euros, ventilé comme suit:

	Euros
Catégorie des services organiques et catégories supérieures	1 439 000
Catégorie des services généraux	1 961 000
Total	3 400 000

FRAIS FIXES

Poste 40

(Collaborateurs externes)

Cette rubrique comprend deux groupes de collaborateurs externes:

	Euros
Service médical	130 500
Consultants, y compris contrats de service	457 500
Total	588 000

Service médical

Ce service fournit une assistance médicale aux participants aux activités de formation. Il fournit également des services et des avis médicaux à la demande de la Direction dans tous les cas où ceux-ci sont requis par les procédures administratives du Centre. Ces services sont assurés par plusieurs médecins et une infirmière exerçant sous forme de vacations. Ils sont assistés par une infirmière qui est fonctionnaire du Centre et dont le coût est par conséquent inclus dans le poste 30 du budget sous la rubrique « Frais de personnel ».

Consultants

Il s'agit pour l'essentiel de consultants ou de sociétés de consultation engagés en vue d'élaborer et de développer de nouveaux programmes et de fournir des services de traduction ou d'interprétation pour les activités du Centre. Cet élément de coût se rapporte également aux services fournis pour la mise en œuvre des normes IPSAS, pour l'examen des processus métiers entamé en 2012 tel qu'indiqué au paragraphe 28 et aux services destinés à renforcer la promotion et l'appui des programmes.

Poste 41

(Infrastructures)

Les activités du Centre se déroulent au sein du campus qui se compose d'un terrain d'une superficie de quelque 100 000 mètres carrés comportant un ensemble de 21 pavillons (y compris le pavillon Piemonte, dont la rénovation s'est achevée en juillet 2010) abritant les salles de cours, les laboratoires, les services hôteliers ainsi que les bureaux. Les constructions et les installations sont la propriété de la Ville de Turin, qui les loue au Centre pour une somme symbolique. Aux termes de la Convention signée le 29 juillet 1964, les grosses réparations ainsi que certains travaux d'entretien tels que le ravalement des façades, la réparation des dommages causés par les intempéries et l'entretien des parcs et de la voirie (voir paragraphe 49, Fonds pour l'amélioration du campus) sont à la charge de la Ville de Turin. Par contre, les frais d'exploitation et d'entretien courants sont à la charge du Centre. Les frais prévisionnels s'élèvent à 1 993 000 euros et se ventilent comme suit:

	Euros
Chauffage	420 000
Éclairage	500 000
Nettoyage	230 000
Entretien et réparations	500 000
Enlèvement des ordures	75 000
Eau et gaz	70 000
Entretien des parcs	75 000
Entretien des équipements résidentiels	90 000
Assurance	33 000
Total	1 993 000

Poste 42 (Sécurité)

Ce poste se rapporte au coût du gardiennage diurne et nocturne du campus. Ce service est assuré par une firme spécialisée employant des vigiles assermentés. Les frais prévisionnels s'élèvent à 390 000 euros pour 2012.

Poste 43 (Frais généraux d'exploitation)

Ce poste comprend tous les frais de transport, d'affranchissement, de téléphone, de télécopie et de communication; les achats de matériels consommables; la reprographie; la papeterie et les fournitures de bureau; l'entretien du matériel et les autres frais administratifs. Les frais prévisionnels se ventilent comme suit:

	Euros
Services de courrier, navette, timbres-poste et télécommunications	330 000
Frais de transport et entretien des véhicules	126 000
Fournitures de bureau et reprographie	112 000
Entretien du matériel	118 000
Frais financiers	60 000
Matériels consommables	38 000
Livres et publications	33 000
Information publique et promotion	30 000
Services administratifs rendus par l'OIT	37 000
Autres frais administratifs	22 000
Total	906 000

Poste 44 (Missions et représentation)

Ce poste se rapporte à toutes les missions de nature technique visant à promouvoir les activités du Centre et à maintenir des liens étroits tant avec l'OIT qu'avec les autres institutions des Nations Unies. Il comprend également, pour une faible part, les missions de nature générale permettant de maintenir les contacts nécessaires entre les services administratifs du

BIT et du Centre. Enfin, il comporte une provision destinée à couvrir le coût des invitations de visiteurs officiels faites dans l'intérêt du Centre. Le montant total prévu au titre de ce poste s'élève à 255 000 euros.

Poste 45

(Gouvernance)

Ce poste se rapporte aux services du vérificateur aux comptes externe, aux services rendus par le siège de l'OIT tels que l'audit interne et les services juridiques, ainsi qu'aux frais liés aux réunions du Conseil du Centre, du Comité de la formation syndicale et du Comité sur les activités de formation pour les employeurs. Le montant prévisionnel de 373 000 euros se ventile comme suit:

	Euros
Services d'audit interne et juridiques rendus par l'OIT	188 000
Honoraires des commissaires aux comptes	105 000
Conseil du Centre	50 000
Comités de la formation syndicale et sur les activités de formation pour les employeurs	30 000
Total	373 000

Poste 46

(Technologies de l'information)

Ce poste, d'un montant total de 1 703 000 euros, couvre les investissements prévus dans les technologies de la formation, la maintenance et le développement des systèmes d'information, l'automatisation des opérations, la maintenance du matériel informatique et l'achat de consommables informatiques. Les frais se ventilent comme suit:

	Euros
Internet	140 000
Maintenance du matériel informatique	313 000
Logiciels d'application, licences et maintenance	381 000
Consommables informatiques	119 000
Assistance technique	750 000
Total	1 703 000

Poste 47

(Amortissement des immobilisations)

Conformément à l'article 14, paragraphe 4, du Règlement financier du Centre, une dotation aux amortissements est prévue pour toutes les immobilisations du Centre énumérées ci-dessous:

- mobilier et matériel de bureau,
- matériel roulant,
- équipement audiovisuel

- matériel informatique (à l'exception des ordinateurs personnels et de leurs imprimantes, qui sont passés en charge l'année de leur achat),
- matériel de reprographie,
- équipement résidentiel.

La dotation aux amortissements est estimée à 349 000 euros, compte tenu d'un investissement prévu de 750 000 euros en 2012 pour l'achat de matériel d'interprétation sans fil et d'équipements informatiques et pour le remplacement du matériel d'impression entièrement amorti et obsolète.

FRAIS VARIABLES

Poste	Intitulé	Euros
50	Collaborateurs externes	5 210 000
51	Missions	840 000
52	Frais liés aux participants	5 060 000
53	Livres, matériel didactique et autres fournitures	800 000
54	Infrastructures de formation et services hors Turin	830 000
55	Autres frais variables	830 000
56	Frais liés aux recettes provenant des publications	750 000
57	Autres coûts liés aux autres recettes	300 000
Total		14 620 000

Le tableau ci-dessus reflète une estimation des frais variables ventilés par type de dépense. Il est rappelé que les frais variables se rapportent exclusivement à la mise en œuvre des activités spécifiques du Centre. Ce programme évolue durant l'année budgétaire selon la disponibilité des financements. Ainsi, le niveau des frais variables évolue lui-même en fonction du programme d'activités, de même qu'il est susceptible de variations compte tenu de la diversité des facteurs de coût qui caractérise la mise en œuvre des activités. Une série de notes illustrant la nature des frais se rapportant à chacun des postes budgétaires indiqués dans le tableau ci-dessus figure ci-après.

Poste 50 (Collaborateurs externes)

Ce poste se rapporte aux conférenciers recrutés au moyen de contrats de collaboration extérieure et aux autres collaborateurs extérieurs, tels que les interprètes, les traducteurs et les professeurs de langue pour les cours donnés aux participants.

Poste 51 (Missions)

Ce poste couvre les missions de sélection, de préparation, d'accompagnement pendant les visites d'études, et d'évaluation ou de suivi effectuées dans le cadre d'activités spécifiques du Centre.

Poste 52**(Frais liés aux participants)**

Ce poste couvre tous les frais de séjour des participants au Centre et en dehors du Centre lors de la formation extra-muros. Il comprend notamment:

- a) la pension complète;
- b) le voyage principal des participants, par avion, depuis leur pays d'origine et retour;
- c) le voyage des participants pendant les visites d'étude, en avion, train ou autocar;
- d) le blanchissage du linge et de la literie;
- e) les activités récréatives telles que les excursions, les soirées culturelles et les visites de musées;
- f) l'enseignement dont bénéficient les participants dans le cadre de placements individuels ou collectifs auprès d'institutions gouvernementales et privées;
- g) les soins médicaux courants et l'assurance des participants;
- h) les rafraîchissements et repas offerts aux participants.

Poste 53**(Livres, matériel didactique et autres fournitures)**

Ce poste se rapporte à la production et à la fourniture de livres et de matériel didactique ou autre aux participants dans le cadre d'activités de formation spécifiques.

Poste 54**(Infrastructures de formation et services hors Turin)**

Ce poste couvre les salles de classe et installations de conférence, les frais administratifs, la location de matériel de formation et les autres coûts liés à des activités de formation organisées en dehors de Turin.

Poste 55**(Autres frais variables)**

Ce poste se rapporte aux frais de formation divers qui ne pouvaient être reportés dans les lignes budgétaires précédentes et aux autres frais non liés à la formation des projets et activités du Centre.

Poste 56**(Frais liés aux recettes provenant des publications)**

Ce poste se rapporte à la conception graphique, à la mise en page, à la révision, à la traduction et à la publication de travaux extérieurs réalisés pour des clients externes tels que l'OIT, la Commission européenne et les autres agences des Nations Unies. Ces coûts sont couverts par les recettes provenant des publications (poste 21).

Poste 57**(Autres frais liés aux autres recettes)**

Ce poste se rapporte aux coûts liés aux autres recettes (poste 22).

Ainsi, les dépenses totales pour 2012 sont estimées à 40 208 000 euros et peuvent être résumées comme suit:

	Euros
Frais de personnel	19 031 000
Frais fixes	6 557 000
Frais variables	14 620 000
Total	40 208 000

Annexe documentaire II

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2011 ET 2012

(en milliers d'euros)

<u>Chap.</u>	<u>Poste</u>	<u>Titre</u>	<u>2010</u> <u>Montants</u> <u>réels</u>	<u>2011</u> <u>Budget</u> <u>approuvé</u>	<u>2011</u> <u>Prévisions</u>	<u>2012</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u>
		Partie A – RECETTES				
I		<u>Contributions volontaires</u>				
	10	Organisation internationale du Travail	2 819	3 116	2 896	3 057
	11	Gouvernement italien (ex-lege)	7 850	7 850	7 850	7 850
	12	Gouvernement français	104	100	100	36
	13	Région Piémont (Italie)	370	400	400	400
	14	Ville de Turin	266	-	-	-
	15	Gouvernement portugais	-	-	250	250
		Total chapitre I	11 409	11 466	11 496	11 593
II		<u>Recettes propres</u>				
	20	Recettes provenant d'activités spécifiques	24 945	25 600	24 298	25 250
	21	Recettes provenant des publications	804	1 000	1 217	1 100
	22	Autres recettes	1 303	1 400	1 200	1 300
		Total recettes propres	27 052	28 000	26 715	27 650
	23	Utilisation de l'excédent	633	500	500	1 000
		Total chapitre II	27 685	28 500	27 215	28 650
		Total des recettes	39 094	39 966	38 711	40 243
		Partie B - Dépenses				
III		Frais de personnel				
	30	Personnel inscrit au budget ordinaire	14 489	14 944	14 513	15 631
	31	Personnel sur projet	3 036	3 390	3 383	3 400
		Total chapitre III	17 525	18 334	17 896	19 031
IV		Frais non afférents au personnel				
		<u>Frais fixes</u>				
	40	Consultants	333	378	531	588
	41	Infrastructures	2 276	2 015	2 113	1 993
	42	Sécurité	386	390	390	390
	43	Frais généraux d'exploitation	867	960	921	906
	44	Missions et représentation	264	350	347	255
	45	Gouvernance	363	403	220	373
	46	Technologies de l'information	1 407	1 706	1 773	1 703
	47	Amortissements des immobilisations	438	590	427	349
		Total chapitre IV	6 334	6 792	6 722	6 557
V		<u>Frais variables</u>				
	50	Collaborateurs externes	4 945	5 294	5 000	5 210
	51	Missions	793	849	800	840
	52	Frais liés aux participants	4 793	5 131	4 850	5 060
	53	Livres, matériel didactique et autres fournitures	767	821	790	800
	54	Infrastructures de formation et services hors Turin	803	860	800	830
	55	Autres frais variables	799	855	800	830
	56	Frais liés aux recettes provenant des publications	654	700	700	750
	57	Autres coûts liés aux autres recettes	256	300	300	300
		Total chapitre V	13 810	14 810	14 040	14 620
		Total des dépenses	37 669	39 936	38 658	40 208
		Excédent d'exploitation	1 425	30	53	35

Annexe documentaire III

RECETTES PRÉVUES EN 2012 PAR SOURCE DE FINANCEMENT

(en euros)

OIT (budget ordinaire)	2 700 000
OIT (CSBO)	200 000
OIT (autres sources: fonds d'affectation spécial des Nations Unies, fonds d'affectation bilatéraux, sous-traitance)	3 000 000
Autres organismes et institutions des Nations Unies	1 400 000
Union européenne et institutions connexes	4 800 000
Banque mondiale (sources directes et indirectes)	1 200 000
Autres sources multilatérales	2 000 000
Gouvernement italien (ministère des Affaires étrangères, contribution multilatérale)	1 600 000
Gouvernement italien (ministère du Travail, ministère des Affaires étrangères, autres fonds provenant de l'Italie)	2 000 000
Autres sources bilatérales/fonds d'affectation directe	6 350 000
<hr/>	
TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2012	25 250 000
Utilisation de l'excédent de 2010	650 000
<hr/>	
TOTAL DU FINANCEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE 2012	25 900 000
<hr/>	

Annexe documentaire IV

RÉSUMÉ COMPARATIF DES RESSOURCES EN PERSONNEL (BUDGET ORDINAIRE) POUR 2011 ET 2012

(en euros)

<u>Grade</u>	<u>2012</u> <u>Propositions budgétaires</u>		<u>2011</u> <u>Budget approuvé</u>		<u>2011</u> <u>Dernières estimations</u>	
	<u>Années/mois</u> <u>de travail</u>	<u>Coût estimé</u>	<u>Années/mois</u> <u>de travail</u>	<u>Coût estimé</u>	<u>Années/mois</u> <u>de travail</u>	<u>Coût estimé</u>
ADG	1/00	255 000	-	-	0/11	228 000
D.2	1/00	193 000	2/00	423 000	1/01	205 000
D.1	2/00	342 000	2/00	350 000	2/00	334 000
P.5	16/01	2 542 000	14/01	2 287 000	14/08	2 269 000
P.4	13/09	1 853 000	14/00	1 865 000	13/03	1 666 000
P.3	22/07	2 586 000	23/00	2 617 000	21/09	2 313 000
P.2	-	-	-	-	-	-
Total ADG+D+P	56/05	7 771 000	55/01	7 542 000	53/08	7 015 000
G.7	9/00	1 037 000	7/00	786 000	9/00	979 000
G.6	14/08	1 484 000	15/10	1 538 000	15/11	1 509 000
G.5	21/00	1 762 000	21/00	1 706 000	21/00	1 628 000
G.4	30/07	2 137 000	33/08	2 288 000	29/00	1 895 000
G.3	19/06	1 135 000	17/00	924 000	19/05	1 031 000
G.2	-	-	-	-	2/07	87 000
Total G	94/09	7 555 000	94/06	7 242 000	96/11	7 129 000
TOTAL GÉNÉRAL	151/02	15 326 000	149/07	14 784 000	150/07	14 144 000

Annexe documentaire V

Ressources en personnel par grade et par unité organique pour 2012

Unité organique	Catégorie des services organiques et catégories supérieures								Total P+ D & ADG		Catégorie des services généraux							Total G		Total général	
	ADG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Années/ mois de travail	Coût (euros)	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Années/ mois de travail	Coût (euros)	Années/ mois de travail	Coût (euros)
Bureau du Directeur	1/00	1/00		0/07					2/07	543 459		1/06	1/00		1/00			3/06	288 004	6/01	831 463
TOTAL	1/00	1/00		0/07					2/07	543 459		1/06	1/00		1/00			3/06	288 004	6/01	831 463
Équipe de direction de la formation																					
Technologies de l'apprentissage et de la communication				1/00	1/00	1/07			3/07	471 202	1/00	2/00	2/00	3/10	1/00			9/10	777 388	13/05	1 248 590
Développement durable et gouvernance			1/00		1/00				2/00	284 291	1/00			1/00	2/00			4/00	306 702	6/00	590 993
Programmes de formation			1/00	10/06	9/09	15/00			36/03	4 821 553	2/00	4/03	8/00	11/10	8/00			34/01	2 604 362	70/04	7 425 915
TOTAL			2/00	11/06	11/09	16/07			41/10	5 577 046	4/00	6/04	10/00	16/08	11/00			47/11	3 688 452	89/09	9 265 498
Administration																					
Services financiers				1/00		1/00			2/00	322 978	3/00	4/00	2/00	2/00	1/00			12/00	1 173 044	14/00	1 496 022
Service de l'administration intérieure				1/00	1/00	1/00			3/00	371 428	1/00	2/00	6/00	7/00	5/00			21/00	1 624 171	24/00	1 995 599
Service médical														1/00				1/00	61 076	1/00	61 076
Services des ressources humaines				1/00		1/00			2/00	285 961	1/00		2/00	3/00	0/06			6/06	509 453	8/06	795 414
Section de l'informatique				1/00	1/00	3/00			5/00	670 567		0/10		1/00	1/00			2/10	210 856	7/10	881 423
TOTAL				4/00	2/00	6/00			12/00	1 650 934	5/00	6/10	10/00	14/00	7/06			43/04	3 578 600	55/04	5 229 534
GRAND TOTAL	1/00	1/00	2/00	16/01	13/09	22/07			56/05	7 771 439	9/00	14/08	21/00	30/07	19/06			94/09	7 555 056	151/02	15 326 495